



**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION,  
DE LA PÊCHE ET DE LA RURALITÉ**

Paris, le 2 février 2005

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**PLAN BIOCARBURANTS 2005-2007**

L'ambition du Gouvernement est de donner au monde agricole une véritable opportunité pour l'avenir. Sa volonté est de lui permettre de conquérir de nouveaux débouchés tout en contribuant à la protection de l'environnement.

Le Premier ministre a annoncé en septembre 2004 une première étape qui consiste à tripler d'ici 2007 la quantité de biocarburants, bénéficiant d'une réduction partielle de la taxe intérieure sur les produits pétroliers. Cela représente des agréments nouveaux de 800 000 tonnes de biocarburants.

Après une large consultation confiée par le Premier ministre au ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité, **le Premier ministre** a annoncé que la répartition des volumes offerts à l'agrément sera la suivante : 320 000 tonnes pour la filière bioéthanol et 480 000 tonnes pour le biodiesel.

Dès 2005, comme l'a annoncé **Dominique Bussereau**, le bioéthanol bénéficiera du doublement des agréments actuels, avec 100 000 tonnes supplémentaires. En biodiesel, les agréments seront de 30.000 tonnes.

Ce plan se traduira par d'importants bénéfices dans différents domaines :

- Environnemental : il évitera l'émission de l'équivalent de 3 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>, contribuant ainsi à la lutte contre l'effet de serre ;
- Agricole : en France, le potentiel mobilisé de surfaces et de production sera très important ;
- Economie : près de 6 000 emplois industriels et agricoles seront ainsi créés ou maintenus.

Conformément au calendrier prévu, les appels à candidatures seront dépouillés au printemps 2005. Ainsi, les premières unités nouvelles seront opérationnelles en 2007.

Cela constitue une première étape. L'Etat lancera une seconde étape après 2007 pour se conformer à l'objectif de 5,75% de biocarburants dans le carburant à l'horizon 2010.

La décision d'aujourd'hui maintiendra la France, dans les trois années, comme leader en matière de biocarburants.

**Contact presse**

Sophie Geng, conseillère presse communication – Cabinet de Dominique Bussereau: 01 49 55 59 74  
Béatrice Gaffory, Chef du Service de presse du Ministère : 0149 55 60 17